



SÆURS  
APOSTOLIQUES  
DE SAINT-JEAN

## COMMUNIQUÉ

*Semur-en-Brionnais, le 11 janvier 2024*

### **Une nouvelle étape pour la Congrégation**

Le Chapitre Général de 2021 de la Congrégation des Sœurs Apostoliques de Saint-Jean avait demandé une audition auprès du Dicastère pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique. Le Dicastère a entendu cet appel et nommé trois auditeurs qui ont donné la restitution orale de leur intense travail les 6 et 7 janvier 2024 à Semur-en-Brionnais devant toute la Congrégation, soit environ quatre-vingt-dix sœurs en présentiel et environ quatre-vingt en visioconférence.

Les auditeurs ont restitué avec beaucoup de soin ce qu'ils ont entendu et compris de la situation actuelle de la Congrégation, à travers des temps d'écoute de chaque sœur. Ils ont ordonné leurs réflexions autour de grandes questions de fond : les éléments fondamentaux de la vie religieuse, les relations interpersonnelles, la forme de vie apostolique, la gestion des abus, l'accompagnement des sœurs hors vie commune et le gouvernement. Ces journées de restitution rendent les sœurs d'autant plus confiantes pour l'avenir de leur Congrégation.

Les sœurs sont reconnaissantes aux auditeurs pour l'important travail accompli. La majorité d'entre elles souhaite la nomination d'une aide extérieure ou d'un commissaire pour aider la Congrégation à avancer. Le Dicastère se prononcera sur ce rapport dans les semaines qui viennent.